

Stages et disponibilités nécessaires, en plus du jour hebdomadaire, en fonction du choix d'étalement de la formation (3 ans, 3,5 ans ou 4 ans)

(document indicatif, non contractuel)

	An 1	An 2	An 3	An 4
<p>FIE en 3 ans</p> <p><u>Repère raisonnable*</u> : activité professionnelle à 1/2 temps</p>	<p><i>7 x 1 jour de stage inclus dans la journée de disponibilité demandée ou 1,5 semaine de stage en continu.</i></p>	<p>UE2120 : 1,5 semaine de stage en continu (Q2).</p> <p>UE 2130 : 2 semaines de stage en continu (Q2).</p>	<p>UE 3050 : 2 jours pour le module 5/8 (Q1)</p> <p><u>A partir de janvier :</u></p> <p>UE 3080 : 4 puis 3 semaines de stage + 3 x ½ jour AFP</p> <p>UE 3090 : 7 semaines dans le cadre du PPFE.</p>	
<p>FIE en 3,5 ans</p> <p><u>Repère raisonnable*</u> : entre 4/5 et 1/2 temps</p>		<p>UE2120 : 1,5 semaine de stage en continu (Q2).</p>	<p>UE 3050 : 2 jours pour le module 5/8 (Q1)</p> <p>UE 2130 : 2 semaines de stage en continu (Q2).</p>	<p><u>Premier quadrimestre :</u></p> <p>UE 3080 : 4 puis 3 semaines de stage + 3 x ½ jour AFP</p> <p>UE 3090 : 7 semaines dans le cadre du PPFE.</p>
<p>FIE en 4 ans</p> <p><u>Repère raisonnable*</u> : 4/5 temps.</p>		<p>UE2120 : 1,5 semaine de stage en continu (Q2).</p>	<p>UE 2130 : 2 semaines de stage en continu (Q2).</p>	<p>UE 3050 : 2 jours pour le module 5/8 (Q1)</p> <p><u>A partir de janvier :</u></p> <p>UE 3080 : 4 puis 3 semaines de stage + 3 x ½ jour AFP</p> <p>UE 3090 : 7 semaines dans le cadre du PPFE.</p>

* Indication qui ne tient pas compte de la situation familiale, professionnelle de l'étudiant et des dispenses attribuées.